

## Éditorial

**Votre Angle d'Attac n° 106** s'accompagne des vœux des membres du comité de rédaction d'Angle d'Attac 92 et du conseil d'administration de votre association. Des vœux pour chacun.e d'entre vous à titre personnel, de menus plaisirs, de petits bonheurs, de grande satisfaction et de santé. Des vœux pour chacun.e d'entre vous pour votre réussite professionnelle et des vœux encore pour que notre projet commun, autour d'ATTAC, connaisse des luttes victorieuses et des avancées réelles dans le monde qui nous entoure.

**Première bonne nouvelle de l'année** : le site de Attac 92 (<http://www.local.attac.org/attac92>), qui dormait depuis plusieurs mois, a retrouvé un animateur. Merci à lui ! Vous pouvez désormais retrouver en ligne votre Angle d'Attac 92 préféré mais aussi le magazine lancé au dernier trimestre 2017 ainsi que toutes les actions organisées par les différents groupes de proximité du département. Dans quelques jours, chaque animateur et chaque animatrice recevront un formulaire pour pouvoir facilement alimenter le site des événements de son groupe.

**Deuxième bonne nouvelle** : le Mag d'Attac 92 n°2 (premier trimestre 2018) est sous presse ! Vous pourrez bientôt le découvrir en ligne, dans votre boîte mél ou encore à l'occasion des deux rencontres d'adhérents qui sont mises sur pied en ce début d'année pour mieux se connaître (voir l'invitation en page 6).

**Troisième bonne nouvelle** : l'association Attac 92 vous appartient et sera ce que vous avez envie d'en faire (mais ça vous le saviez déjà !). Alors n'hésitez pas à formuler vos suggestions au sein de votre groupe de proximité et à les faire remonter auprès du conseil d'administration. N'hésitez pas non plus à commenter la nouvelle formule d'Angle d'Attac 92 ou le Mag d'Attac 92 et de faire part de vos propositions pour les améliorer. N'hésitez pas, enfin, à proposer des infos, des articles, des photos ou des illustrations !

**N'oubliez pas d'adhérer** (<https://france.attac.org/>), et pour les lectrices et lecteurs non adhérent.e.s, n'hésitez pas à le faire ! Nos adhésions sont nos futures actions et le combat qui s'engage contre Apple réclame des forces vives (lire ci-contre).

**Bonne lecture** de ce n° 106 qui se veut un outil à votre service, dans la pure volonté d'éducation populaire que porte ATTAC. 

## Sommaire

Le nucléaire, de bonnes raisons de s'en passer .....	2
Amendement GAFA (contre l'évasion fiscale) .....	6
Invitation .....	6
Jardins du complexe militaro-industriel .....	7
Le Paris-Dakar, par Pablo Solon, extrait du "Monde qui émerge" .....	9
Les SCOP, espoir pour la transition .....	10
Organisation d'Attac 92 et bulletin d'adhésion .....	11

## Actu du mois

**Condamnée par la commission européenne à une amende record de 13 milliards d'euros pour avoir bénéficié d'aides d'État illégales en Irlande, la firme Apple attaque en justice notre association.**



La multinationale convoque Attac devant le tribunal de grande instance de Paris le 12 février. Elle veut interdire aux militant.e.s de l'association d'entrer dans ses magasins, comme ils l'ont déjà fait, pour dénoncer la "pratique d'évasion fiscale massive" de la marque à la pomme, sous peine d'une astreinte de 150 000 euros.



Les dirigeants d'Apple accusent les militant.e.s d'Attac de « *vandaliser leurs magasins et de mettre en péril la sécurité des employés et des clients* » alors que les boutiques d'Apple sont investies d'une manière festive et bon enfant, avec de la musique et du théâtre, sans aucune dégradation de matériel, par des militant.e.s à visage découvert.

**Ne ratez pas le rendez-vous du 12 février devant le tribunal à 13 h 30, pour soutenir Attac dans son combat pour la justice fiscale ! **

# Le nucléaire, de bonnes raisons de s'en passer

## Les mesures qui font gagner du terrain

En 2017, le prix Nobel de la Paix a été décerné à l'ICAN (Campagne Internationale pour Abolir les Armes Nucléaires) qui regroupe quelques centaines d'ONG à travers le monde (voir angle d'Attac n° 105).

Le 7 juillet 2017, 122 pays adoptaient un Traité de l'ONU interdisant les armes nucléaires et leur stockage. Neuf pays ont refusé de signer ce traité : les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, la Russie, la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Corée du Nord et Israël. La France et la Grande-Bretagne n'ont cessé de décrédibiliser ce traité. Si la quantité d'armes nucléaires a diminué, un nombre croissant de pays en possède. Une bombe fait aujourd'hui 100 à 1 000 fois la puissance de celle lancée sur Hiroshima.



En 1968, la signature du traité de non-prolifération de l'arme nucléaire amène l'Argentine, le Brésil, l'Afrique du Sud et la Suède à y renoncer. Les cinq grandes puissances de l'époque refusent de s'associer à cette démarche. La Suisse et le Portugal refusent le nucléaire et la Belgique a entrepris de fermer ses centrales. Pays le plus nucléarisé au monde, la France possède 58 réacteurs en plus de celui de La Hague (Manche), répartis sur 19 sites et 62 piscines de refroidissement de barres du combustible usé, tous hautement radioactifs. Le risque de catastrophe nucléaire pour chacune de ces unités de production et chacune de ces piscines pourrait s'étendre de 150 à 200 km à la ronde avec les conséquences que l'on sait. Il faudrait tenir compte également des sites pour les essais nucléaires français en Polynésie et dans le Sahara algérien.

## Stockage et transport des déchets

Mais ce serait réducteur d'en rester là. Les déchets radioactifs générés par cette activité sont particulièrement encombrants et dangereux. Leur stockage pose de multiples problèmes puisque personne ne sait neutraliser la radioactivité de ces déchets, que ce soit ceux qui proviennent de fuit ou ceux qui explosent. On cherche à enfouir les déchets dans des fûts mis en vrac le plus profondément possible, à 50 mètres sous terre, mais effondrements, entassements instables, ventilation non assurée, confinement insuffisant, inondations et nappes phréatiques contaminées viennent souvent à bout de tous les efforts. Les méthodes d'isolation par du ciment ou du sable ne sont pas satisfaisantes, l'argile est en test. La radioactivité restera très nocive pour certains déchets pendant des centaines de millions d'années. Le plutonium est la substance la plus dangereuse.

Le transport des matières radioactives (déchets, combustibles et autres) s'effectue par la route (notamment sur l'A13) mais aussi par voie ferrée y compris en banlieue et en RER, à notre insu. Les gares du Bourget et de Bobigny (Seine-St-Denis), de Juvisy et de Villeneuve Saint-Georges (Essonne) sont fréquemment utilisées et les wagons y séjournent parfois jusqu'à onze heures sans discontinuer. Les associations anti-nucléaires dénoncent le manque de sécurité pour ces déplacements. 80 % des matières radioactives sont transportées par voie ferrée, ce qui entraîne une circulation de 500 trains par an. Les déchets radioactifs sont dirigés pour l'essentiel en gare de Valognes (Manche) d'où ils sont acheminés vers la centrale de retraitement de La Hague. Un train peut avoir entre deux à douze wagons chargés de matières radioactives. Le personnel n'est pas averti de leur passage et les élus des territoires concernés ne sont pas plus au courant. Seuls les conducteurs de trains connaissent leur chargement. Les agents de la SNCF sont invités à ne pas rester aux abords des wagons pourvus d'un logo indiquant un chargement radioactif. La CRIIRAD (association indépendante et spécialisée sur la question du nucléaire qui compte 6 000 adhérents) conseille d'éviter de rester à moins d'un mètre pendant une demi-heure devant ces wagons dont les plus gros sont connus →

→ sous le nom de « Castor » sous peine de recevoir la dose maximale admissible pour une année (un millisievert). Les conducteurs français ne portent pas de dosimètre contrairement aux policiers allemands tenus d'en porter lorsqu'ils accompagnent les wagons. Les normes sanitaires ne sont pas respectées du côté français.

### **Plus près de chez nous**

En Île-de-France, à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), une école a été construite sur un terrain non décontaminé. La loi oblige normalement de nettoyer le terrain de tous déchets toxiques, à plus forte raison radioactifs, lorsqu'une construction destinée à recevoir des habitants est planifiée. A Villejuif (Val-de-Marne) en novembre 2012 des hôpitaux ont été victimes de fuites radioactives contaminant les égouts. Autour de l'ancienne carrière de Vaujours (Seine-St-Denis), où le CEA a fait ses premiers essais d'explosion, une multiplication de cancers a été constatée. Placoplâtre souhaite exploiter ce site.

Si l'on veut rajouter les sites d'enfouissement de déchets radioactifs en région parisienne, il faut citer en Seine-St-Denis, l'Île-Saint-Denis, Auberbilliers, Romainville, dans le Val-de-Marne, Villejuif, Arcueil, dans l'Essonne, Chilly-Mazarin, Angervilliers, Itteville et le Coudray-Monceaux. À Nogent-sur-Marne, des résidus radioactifs de l'exploitation minière d'uranium sont abandonnés sur place ; deux sites essonnais, l'un à Limeil-Brévannes et l'autre à Bruyères-le-Châtel ont une activité liée à l'armement nucléaire ; Palaiseau, Orsay et Fontenay-aux-Roses dans les Hauts-de-Seine, regroupent des installations de recherche nucléaire (réacteurs expérimentaux, accélérateurs de particules, laboratoires, évacuant des rejets et des déchets radioactifs).

### **Des déchets faiblement radioactifs dans la construction et le quotidien**

Le 5 mai 2009, un arrêté ministériel autorise l'utilisation de « rebuts » faiblement radioactifs tels que les métaux, les plastiques et les gravats provenant des installations nucléaires pour la fabrication d'acier ou de ciment. Ils sont destinés à la construction de maisons, de bateaux, de voitures et même de vélos. Or en 2002, le code de la Santé publique a interdit l'utilisation de substances radioactives dans la construction et les biens de consommation. Malgré l'avis

défavorable de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, les ministères concernés (Santé, Écologie, Logement et Économie) vont déroger à cette réglementation, entraînant une réaction de la part de la CRIIRAD. Celle-ci a formé un recours devant le Conseil d'Etat et a entrepris une campagne auprès des associations et des consommateurs pour demander l'abrogation de l'arrêté du 5 mai 2009. De temps à autres, des entreprises ou des filiales du secteur nucléaire tentent d'imposer l'utilisation, par le grand public, de produits contaminés. L'accumulation des déchets radioactifs dont on n'arrive pas à se débarrasser conduit à une certaine « irresponsabilité » du secteur.

La CRIIRAD est parfois contactée par des particuliers pour venir tester le taux de radioactivité dans leurs maisons et découvre des matériaux ou objets contaminés qui entraînent des malaises chez les habitants.

### **Santé publique et lobby nucléaire**

La moitié des cancers dus aux rayons ionisants ne sont pas reconnus comme maladies professionnelles. Tchernobyl a entraîné l'apparition de cancers de la thyroïde en Biélorussie quatre à cinq ans après la catastrophe. On peut s'interroger en France sur le taux de 5 % de la population française qui consomme du Levothyrox pour des maladies de la thyroïde. La durée de vie de l'uranium est de 4,5 millions d'années ce qui constitue une préoccupation sanitaire pour les populations qui vivent près des 200 sites d'extraction d'uranium abandonnés. Des matières radioactives sont utilisées dans le gros œuvre. L'uranium peut se coller dans le tartre des tuyaux. Nombreux sont les matériaux contaminés réutilisés.

Aujourd'hui et malgré la pression des lobbies industriels, il est interdit de recycler des déchets radioactifs dans les biens de consommation. Il serait nécessaire d'établir un protocole. En France on a repoussé à dans un siècle le démantèlement de six réacteurs jugés particulièrement dangereux. On ne compte plus les incidents et accidents graves survenus lors des phases expérimentales des réacteurs nucléaires Rapsodie, Phenix, Super-Phenix ou encore Astrid. Il est fortement déconseillé de s'approcher des camions qui possèdent le trèfle radioactif, leurs chauffeurs souffrent généralement de cancer. →

→ Que dire des victimes du cancer dont la maladie est directement ou indirectement liée à l'activité nucléaire et qui ne seront jamais reconnues ni ne feront l'objet de statistiques. Il existe une omerta sur la question du nucléaire en France, son lobby est puissant et joue sur l'absence d'information, voire carrément sur le mensonge.

Le lobby nucléaire essaie de vendre des centrales dans les pays en développement sans considération des dangers et des coûts financiers qui vont lourdement impactés le budget de ces pays au détriment des besoins fondamentaux encore nombreux à satisfaire.

### **Les centrales et les dangers potentiels**

Les incidents sont fréquents dans les centrales et engendrent des fissurations. La durée de vie d'une centrale est d'environ 40 ans. La tendance est de vouloir prolonger leur vie jusqu'à 60 ans ce qui n'est pas sans risque. Dans les zones définies par le périmètre des centrales, le personnel chargé d'effectuer des travaux dangereux évitent de porter avec eux un appareil de mesure de la radioactivité risquant de révéler leur exposition à une dose excessive et qui entraînerait un arrêt de travail pour plusieurs jours. Les conditions de travail sont inadmissibles, d'autant que les centrales embauchent de plus en plus d'intérimaires non qualifiés et la plupart du temps sous-informés. En outre, mal protégées, ces centrales sont vulnérables à des actes malveillants.

### **L'arrêt des centrales et leur démantèlement**

AREVA et EDF sont très endettés et certains doutent de la capacité financière de la France à assurer le démantèlement des 58 réacteurs (18 milliards d'euros provisionnés) qui devrait s'avérer plus cher que prévu.

Plusieurs chantiers de démantèlement sont en cours dans notre pays – 9 au total, dit-on. Le coût du démantèlement d'un réacteur s'élève à un milliard d'euros sans inclure dans ce chiffre la gestion des déchets radioactifs pour lesquels les quantités estimées sont de l'ordre de 1,5 million de m<sup>3</sup>.

Le démantèlement d'un réacteur passe par plusieurs phases :

- L'arrêt du réacteur
- La déconstruction (retrait du combustible –

deux ans) qui comprend beaucoup de risques pour notre santé et notre environnement

- Le démontage des locaux et les éléments proches du réacteur à décontaminer
- La destruction du bloc réacteur

Selon EDF, le démantèlement prendrait 25 ans mais d'autres sources citent plutôt 30 à 60 ans.

Brennilis dans les Monts d'Arrée en Bretagne a hébergé la première centrale nucléaire en France. De petite dimension, elle est arrêtée mais n'est pas démantelée en raison du danger que cela représente. Certains estiment que son démantèlement est en cours depuis 1985.

Plus les centrales sont anciennes et plus le processus de démantèlement est délicat, faute de savoir exactement comment elles ont été construites.

Des robots pourraient être utilisés mais cette solution retenue à Fukushima (Japon) n'a pas fait ses preuves. Au bout d'une demi-heure sur le site, les robots fondaient et les japonais ont préféré envoyer des êtres humains qui restaient environ 30 secondes sur le site pour enlever quelques déchets radioactifs ! De larges zones n'ont pas fait l'objet de décontamination et les autorités japonaises incitent les habitants à revenir y vivre.

### **Un coût gigantesque comparable à celui de la finance**

La construction d'une centrale coûte très cher, Flamanville (Seine-Maritime) est déjà dangereuse avant même d'avoir commencé son exploitation. Sa mise en activité a pris beaucoup de retard.

Les réacteurs pressurisés européens (EPR) sont des gouffres financiers et le budget prévisionnel est souvent dépassé de plusieurs milliards d'euros. Seules la Société Générale, le Crédit Agricole et AXA acceptent de financer ces projets ; vingt banques européennes refusent de financer l'arme nucléaire.

La finance et le nucléaire sont considérés comme des piliers, de notre économie pour l'un et de notre énergie pour l'autre, mais les deux ne fonctionnent qu'avec le soutien financier de l'État dans des proportions inégalées par rapport à d'autres secteurs. L'État renfloue le système bancaire lors de crises financières de même qu'il injecte des fonds dans le secteur nucléaire, en particulier lors de surcoûts engendrés par des retards de fonctionnement ou encore →

→ d'incidents et d'accidents qui entraînent parfois l'arrêt de réacteurs. Ces deux secteurs pèsent de tout leur poids dans la stratégie et la politique menées en concertation avec les autorités politiques et étatiques. Ils sont au cœur du pantouflage si souvent décrié, les hauts fonctionnaires de l'Etat passant cadres supérieurs dans le privé et vice-versa. Fréquentant les mêmes grandes écoles, ils sont formatés à la pensée unique de leur secteur et constituent un fardeau pour l'évolution des mentalités et un renouveau de l'économie dans son ensemble.

### **Un avenir incertain, mais des lueurs d'espoir**

D'ici quelques dizaines d'années, l'Allemagne n'aura plus de centrales nucléaires en activité. Sur les sept réacteurs en sa possession, la Belgique en a arrêté quatre.

Les mines d'uranium en France ne sont plus exploitées, et cette matière première est exportée pour alimenter les centrales. Les réserves d'uranium à travers la planète sont limitées et ne peuvent pas répondre aux besoins en énergie. Le nucléaire n'est pas une énergie propre, bien qu'invisible contrairement à l'énergie fossile: ses dégâts sont 1 000 fois plus importants pour notre santé et notre environnement. Les incidents se multiplient et les accidents ont de lourdes conséquences pour les pays qui en sont victimes. En outre, c'est une menace de destruction massive dans son utilisation militaire.



Les énergies renouvelables se développent grâce aussi à des initiatives citoyennes et sont davantage la solution pour répondre à nos besoins en énergie mais la France est très en retard et leur développement est largement insuffisant. Nous aurions dû commencer cette mutation il y a trente ans.

### **Les objectifs du monde associatif**

Du 2 au 4 novembre 2017, s'est tenu, à Paris, le 4<sup>e</sup> Forum Social Mondial Antinucléaire. Ce forum a réuni des personnes engagées sur la question du nucléaire et en provenance notamment, d'Espagne, du Portugal, d'Allemagne, des Pays-Bas, du Canada, des USA, du Brésil, de la Suède, de la Suisse, de la Finlande, de la Russie, de l'Ukraine, de la Turquie, du Niger, de la Tanzanie, du Japon, d'Australie, et d'Inde. Le monde associatif qui travaille sur ce sujet s'est fixé des objectifs pour sortir du nucléaire, dont voici les principaux :

- créer un mouvement anti-nucléaire en Europe et constituer un réseau mondial ;
- demander l'arrêt du nucléaire car trop de facteurs inconnus sont en jeu ;
- procéder à l'arrêt des centrales peu fiables ;
- mobiliser davantage la société civile à travers de nombreuses associations et groupes de pression ;
- lancer une pétition européenne ;
- organiser un referendum populaire ;
- renforcer l'information et la formation du public ;
- insister sur les idées forces : dangerosité, absence de fiabilité, coût élevé ;
- développer les énergies renouvelables ;
- agir localement pour la transition énergétique ;
- attaquer l'image du lobby nucléaire ;
- utiliser tous les types de médias ;
- établir le lien entre le nucléaire militaire et le nucléaire civil.

Sur les 450 centrales répertoriées dans le monde, le fait que 110 soient à l'arrêt et 20 en cours de démantèlement, en dit long sur la situation. Le nucléaire menace la survie de l'humanité et crée un état policier car il est dangereux. Beaucoup de chemin reste encore à parcourir pour que les mentalités ne changent.

Les citoyens détiennent la clé de la solution notamment par l'impact de leur mode de consommation. C'est pourquoi, il faut amplifier l'information auprès du public et exercer une activité de lobbying à Bruxelles (Belgique). La constitution d'un réseau est indispensable pour partager nos informations entre économistes, juristes et ingénieurs nucléaires.

**Françoise Claireaux** □

## Un amendement qui nous aurait bien plu...

La sénatrice, Marie-Noëlle Lienemann, a présenté l'amendement « GAFA » dans le cadre de la discussion du projet de loi de finances pour 2018. Soutenu par plusieurs sénateurs, il mettait sur la table une proposition pour définir ce qu'est un « établissement stable » dans le cadre d'une multinationale, afin de permettre à la France de taxer celle qui réaliserait un chiffre d'affaires en France au-delà d'un certain seuil.

Tous les partis l'ont voté majoritairement au Sénat sauf le groupe LREM, malgré un avis défavorable de la Commission des Finances et du gouvernement.

Retoqué une première fois en 2015 et refusé par le gouvernement précédent, cet amendement a le mérite de proposer une décision d'envergure,

destinée à être étendue par la suite aux autres pays de l'Union européenne. Au motif de son anti-constitutionnalité, l'article voté par les sénateurs a été refusé par les députés LREM à l'Assemblée nationale.

Autrement dit, l'Etat, le gouvernement, la Commission des Finances et la batterie de juristes et de spécialistes des finances qui hantent les couloirs du pouvoir ne seraient pas capables de trouver une solution pour prévenir l'évasion fiscale.

Un manque de volonté politique qui s'était déjà révélé avec la suppression de la cellule Evasion fiscale pour les particuliers.

*Françoise Claireaux* □

# Invitation

**Samedi  
20 janvier**  
à partir de 14 h  
**6 rue  
Adam Ledoux  
Courbevoie**  
(face au garage Pires)

2018 est là !  
Adhérent.e.s  
d'ATTAC 92 :  
c'est le moment  
de nous  
rencontrer !

**Samedi  
27 janvier**  
à partir de 14 h  
**216 avenue  
Jean Jaurès  
Clamart**  
(centre culturel La Fourche,  
4<sup>e</sup> étage)

Venez échanger  
autour d'un verre et d'une gourmandise



## DANS LES JARDINS DU COMPLEXE MILITARO-INDUSTRIEL

Nous avons de la chance, nous habitons dans les jardins du complexe militaro-industriel, donc les bombes ne tombent pas sur nous. Nous sommes comme les canards dans les jardins publics, protégés du monde extérieur, sans prédateurs visibles.

### Obsolescence programmée

Dans ce monde absurde, nous sommes aussi consommateurs de l'obsolescence programmée : par exemple, nos appareils électroniques ont une vie moyenne de trois ans. Parallèlement, nous finançons par nos impôts une industrie championne de l'obsolescence la plus programmée, avec des produits qui ont une vie active moyenne de quelques secondes. Je parle des missiles et des bombes : des missiles et des bombes qui ne tombent pas dans nos jardins.

« Le budget de l'État pour 2017 prévoit plus de 32 milliards d'euros de dépenses pour la Défense. Ces dépenses militaires représentent donc plus de 10 % des recettes fiscales globales (293 milliards d'euros) et plus de 40 % des recettes de l'impôt sur le revenu (73 milliards) ! » <http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/21495.pdf>

C'est « l'État providence » pour les industries militaires, puisque les États sont leurs principaux clients et paient avec l'argent des contribuables. C'est la socialisation de l'économie militaire. Parmi ces principaux clients du complexe militaro-industriel français, on peut citer : l'État français, l'État d'Israël, l'État Egyptien et, peut-être le plus honteux, l'État d'Arabie saoudite qui achète à la France, revend aux groupes djihadistes et jette des bombes sur le Yémen. Pas de canards dans les jardins publics du Yémen : tous ont été mangés par un peuple affamé par la guerre.

Quelques chiffres suffisent à comprendre la proximité économique entre Ryad et Paris : selon le rapport de *Control Arms* paru en février 2016, la France a autorisé 16 milliards d'euros de ventes d'armes à l'Arabie saoudite en 2015, loin devant les États-Unis (5,2 milliards d'euros) et le Royaume-Uni (3,5 milliards d'euros). Problème : la France est signataire du Traité sur le Commerce des Armes (TCA), qui vise, notamment, à empêcher toute exportation d'armes s'il existe le moindre risque qu'elles puissent être utilisées pour commettre ou faciliter des violations graves

des droits humains (lire Thomas Guien, « Yémen, la guerre oubliée : deux ans après, la France critiquée pour ses ventes d'armes à l'Arabie Saoudite », AFP, LCI, 24 mars, 2017.)

Mais la France n'est qu'un joueur de deuxième division dans la ligue militaro-industrielle. Selon le *Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI)*, elle est devancée par les USA qui dépensent davantage en armement (\$ 611 milliards avant les hausses militaires de Trump) que les huit autres pays militarisés ensemble : la Chine, la Russie, l'Arabie saoudite, l'Inde, la France, le Royaume-Uni, le Japon et l'Allemagne. [www.sipri.org/research/armament-and-disarmament/arms-transfers-and-military-spending/military-expenditure](http://www.sipri.org/research/armament-and-disarmament/arms-transfers-and-military-spending/military-expenditure)

Quand Martin Luther King a dit « *I have a dream* », il a été applaudi. Mais quelques années plus tard, quand il s'est déclaré contre le complexe militaro industriel et la guerre du Vietnam, il a été assassiné. Aujourd'hui dans des écoles amnésiques des USA, on entend « *I have a dream* » mais rarement un seul mot pédagogique sur la position anti-guerre de King.

Dans la guerre secrète des USA contre le Laos, plus de 270 millions de bombes à fragmentation ont été lancées sur le Laos pendant la guerre de Vietnam (soit 210 millions de plus que les bombes lancées sur l'Irak en 1991, 1998 et 2006 ). Environ 80 millions de bombes n'ont pas explosé : « *Le Laos est aujourd'hui le pays le plus pollué au monde par les bombes à sous-munition ... les bombes font encore des victimes chaque jour au Laos.* » <http://www.boursorama.com/actualites/au-laos-les-bombes-americales-font-encore-des-victimes-e5655b52c73023d8b5f377b7f3c774b4>

Entre 1964 et 1973, les USA ont effectué 580 000 bombardements sur le Laos, c'est-à-dire un avion plein de bombes toutes les huit minutes, 24 heures par jour, pendant neuf ans (<http://legaciesofwar.org/about-laos/secret-war-laos/>), la plupart sous la direction d'Henry Kissinger, lauréat du Prix Nobel de la Paix.

Les bénéficiers financiers pour les entreprises du complexe militaro-industriel ont été beaucoup plus importants que les résultats stratégiques sur le terrain puisque cette politique militariste a échoué.

C'était de l'obsolescence mal-programmée →

→ parce que les bombes tombées au Laos continuent de tuer et de mutiler, surtout celles qui n'ont pas explosé lorsqu'elles sont tombées.

De nombreux cratères, témoins de cet énorme crime de guerre, sont toujours visibles au Laos aujourd'hui, quelques-uns sont devenus des étangs pour les canards :

Je n'exclus pas des « raisons » géopolitiques



pour les bombardements actuels à travers le monde, mais la motivation principale me semble être l'enrichissement des industries militaires qui dépend de l'obsolescence programmée, à l'extrême, de leurs produits. Pour qu'ils puissent continuer à fabriquer des missiles et des bombes, ils doivent créer la nécessité de le faire, et cette nécessité implique la mort et la mutilation de milliers d'êtres humains innocents.

Aujourd'hui il faut modifier le nom de cette machine de guerre et la désigner comme « le complexe militaro-média-industriel » puisque, aujourd'hui, les actionnaires des marchands de canons contrôlent aussi de nombreux médias.

### **Le complexe militaro-média-industriel**

En 2015, Brian Williams, présentateur vedette du journal du soir de MSNBC s'était excusé à

l'antenne d'avoir commis une « erreur » en ayant affirmé quelques jours plus tôt qu'un hélicoptère dans lequel il voyageait en Irak en 2003 avait été attaqué au lance-roquettes. « J'étais dans un appareil qui suivait » l'hélicoptère attaqué, a reconnu le présentateur.

Mais Williams et ses collègues sur d'autres chaînes commettent des fautes beaucoup plus graves qu'un mensonge narcissique. Ils invitent

des experts, anciens officiers militaires, pour commenter les guerres actuelles, sans même mentionner que ces militaires invités sont actionnaires dans les entreprises qui profitent des guerres qu'ils commentent.

### **Le premier émetteur de gaz à effet de serre au niveau mondial**

Selon Jeunes Amis de la Terre, « il y a un deuxième visage à la violence du complexe militaro-industriel : il est le premier émetteur de gaz à effet de serre au niveau mondial. [...] Malgré cela, la question n'est jamais soulevée lors des conférences de l'ONU, c'est le « grand non-dit » des négociations. Les Etats-Unis ont même obtenu que les émissions du secteur soient complètement exemptes de la comptabilité internationale. Le militaire est-il non-négociable ? »

**Mark Cramer** □

## LE PARIS-DAKAR EN BOLIVIE

Extrait du nouveau livre d'Attac, *Le Monde qui Emerge*, par Christophe Aguiton, Geneviève Azam, Elizabeth Peredo et Pablo Solón. Pablo Solón est un activiste, ambassadeur de Bolivie pour l'intégration et le commerce (2006-2008), ambassadeur aux Nations unies (2009-2011) et à l'origine de l'adoption par l'Assemblée des Nations unies de plusieurs résolutions, dont la reconnaissance du Droit humain à l'eau et de la déclaration de la Journée internationale de la Terre-Mère.

L'expansion de la modernité capitaliste, qui s'immisce au sein des communautés et des visions autochtones, se voit également dans la course à haut risque du Paris-Dakar, dont l'itinéraire passe par la Bolivie depuis 2014. Le Paris-Dakar – véritable catastrophe aux yeux de n'importe quel militant humaniste, environnementaliste et anticapitaliste – a débarqué dans ce pays suite à l'intervention directe du président de l'Etat plurinational de Bolivie. En 2017, le gouvernement a versé quatre millions de dollars aux organisateurs de la course pour que plus de la moitié du parcours se déroule en Bolivie.

Le Paris-Dakar est aux antipodes de la réalité bolivienne et le *Vivir Bien* [la vie harmonieuse autochtone]. C'est une course dont les frais de participation s'élèvent à 80 000 dollars minimum et dont les participants organisent la promotion des compagnies transnationales. Le Paris-Dakar est une sorte de cirque romain de l'ère décadente des combustibles fossiles. Chaque édition de cette course est endeuillée par la mort de pilotes et de spectateurs. Les dégradations archéologiques et les conséquences environnementales sont pour la Terre-Mère un véritable fléau.

Le Paris-Dakar est un spectacle colonisateur vis-à-vis de la nature et de la conscience humaine. Les remises en question sont si importantes et les coûts si élevés que le Chili et le Pérou ne participent plus à cette course. Il n'empêche que le Paris-Dakar résiste encore en Amérique latine, grâce à l'intervention et au soutien du gouvernement autochtone et plurinational de Bolivie.

Les autorités justifient et vantent le Paris-Dakar, affirmant que ce spectacle nous rapproche de la modernité, génère un « mouvement » économique supérieur à cent millions de dollars et permet de promouvoir le tourisme en Bolivie. Mais si l'objectif consistait réellement à faire connaître le pays – objectif des plus louables – le gouvernement pourrait faire la promotion d'autres événements fondés sur nos traditions culturelles : c'est le cas du chasqui, où l'on parcourt la Bolivie à pied comme le faisaient les

chasquis autrefois, en partageant les expériences et connaissances de diverses régions et aires écologiques, en cherchant la complémentarité des savoirs, en encourageant la solidarité entre les participants et en promouvant les valeurs du *Vivir Bien* et le respect de la nature. [...]

Le plus incroyable, c'est qu'il n'existe aucune discussion à ce sujet, ni au sein du gouvernement, ni au sein des organisations sociales. Les voix critiques sont rares et ne proviennent justement plus des peuples autochtones traditionnellement associés à la critique de ces pratiques. Si l'un ou l'autre des gouvernements néolibéraux avait eu l'idée d'importer le Paris-Dakar en Bolivie, il ne fait aucun doute que les organisations sociales auraient organisé des blocages sur plusieurs niveaux du trajet. Or aujourd'hui c'est le gouvernement autochtone à la tête du processus de changement qui instaure cette initiative, ce qui bouleverse les valeurs et les principes défendus pendant des siècles. [...]

Les organisations autochtones, sociales et civiles que se sont opposées à certaines politiques du gouvernement central ont été marginalisées, exclues, harcelées, voire dissoutes. La solidarité autochtone, pratique autrefois naturelle, a volé en éclats lorsque certaines groupes autochtones ont été réprimés (TIPNIS et Takovo Mora) et que le reste des organisations paysannes et autochtones ont gardé le silence. En résumé, le *Vivir bien* est bel et bien resté lettre morte, confiné au discours officiel.

**Pablo Solón** □



« Paris-Dakar » qui traverse le Salar de Uyuni. Une violation !

## LES SCOP: UN ESPOIR POUR LA TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE ET L'EMPLOI

À l'heure où de nombreuses organisations (dont ATTAC) agissent pour promouvoir des solutions alternatives à l'économie « financiarisée » et à la marchandisation croissante des échanges humains, l'Économie sociale et solidaire (ESS) représente une voie intéressante à plus d'un titre. Depuis quelque temps déjà, l'ESS montre qu'elle participe à un mouvement qui confère à l'économie une finalité humaine, une source d'emplois souvent non-délocalisables (répondant à des besoins locaux), qui favorise le développement durable et oriente davantage les activités vers le respect de l'environnement, et la prise en compte des impératifs de l'urgence climatique. Sur ce dernier point, la conscientisation a encore sûrement du chemin à accomplir !

L'ESS prend ses racines en France dans les années 1820. Elle rassemble différents types d'entreprises : coopératives de production avec les SCOP, coopératives d'intérêt collectif (SCIC) ancrées sur un territoire, au sein d'une communauté professionnelle ou encore dédiée à un public spécifique, par exemple dans l'agriculture ou l'alimentation, mutuelles soumises au code de la Mutualité, par exemple celles qui complètent les remboursements de santé de la Sécurité sociale, associations comme celles qui œuvrent pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), fondations (sous certaines conditions) qui ont une utilité économique ou sociale et pratiquent une gestion démocratique sur la base d'engagements citoyens.

L'ESS représente en France 2 300 000 salariés, 10,5 % des emplois avec une création nette de 0,7 % par an, 10 % du PIB, 164 000 entreprises et 221 000 établissements.

Un numéro de l'Humanité-Dimanche d'octobre 2017 consacré à l'ESS rappelle que cette forme d'économie, qui place l'humain au cœur de son projet et de ses missions, joue « un rôle de défricheuse d'organisation de développement, avec ses pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), de protection des salarié-e-s face à l'ubérisation, avec ses coopératives d'activités et d'emploi, de nouvelles formes de travail inclusives comme avec l'expérimentation des territoires zéro chômeur. Mais l'emploi dans le tiers secteur est aussi très fragile. La crise

*actuelle des contrats aidés vient rappeler ses limites. »*

La famille des coopératives symbolise le mieux le monde de l'ESS. Un reportage du Monde diplomatique, paru en Décembre 2017, indique qu'en « 2015, il existait en France 2 855 entreprises coopératives : sociétés coopératives de production (SCOP) et sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), en progression de 6 % par rapport à 2014. » Leurs « 51 500 salariés, dont 27 330 étaient également des associés » génèrent un chiffre d'affaires de 4,5 milliards d'euros. » L'article fournit des données sur l'origine des coopératives françaises : « 65 % sont des créations ; 13 % sont issues de la transformation d'entreprises saines en coopérative ; 11 % de reprises d'entreprises en difficulté ; 11 % venant de transformation d'associations. En moyenne, une SCOP compte 21 salariés, contre 7 pour une SCIC. 7 SCOP sur 10 sont bénéficiaires ; à 5 ans d'existence, le taux de pérennité des SCOP et SCIC est de 65 %. »

Deux exemples de reprises d'entreprises sont emblématiques des combats de leurs salariés pour maintenir leurs emplois. La SCOP *La Fabrique du Sud* (ex-Pilpa) produit les glaces *La Belle Aude* à Carcassonne, en ayant fait le choix de la qualité : lait entier produit en Haute-Loire, vanille de Madagascar, chocolat d'origine ivoirienne ou vénézuélienne, etc. La SCOP *Ti* (ex-Fralib et marque Eléphant) fabrique les thés et infusions *1336* qui utilisent des arômes naturels et des produits issus de l'agriculture bio cultivés dans les régions avoisinantes pour favoriser les circuits courts.

Sans trop idéaliser des résultats qui restent difficiles à consolider - l'exemple des Ateliers repreneuses de la marque Aubade le montre -, les apports du modèle coopératif sont indéniablement positifs et vertueux ! *Jean-Louis Michniak* □

**lescop**  
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES  
ET PARTICIPATIVES

# Organisation d'Attac 92

**Siège social** : chez Nathalie Levray, 20 rue des Groux 92 140 Clamart - [attac92@attac.org](mailto:attac92@attac.org)

- Présidente d'ATTAC 92 : **Nathalie Levray** - [president.attac92@attac.org](mailto:president.attac92@attac.org)
- Secrétaire : **Thérèse Villame** - [secretaire.attac92@attac.org](mailto:secretaire.attac92@attac.org)
- Trésorier : **Bernard Blavette**
- Webmaster : **Eric Colas** - [web.attac92@attac.org](mailto:web.attac92@attac.org)
- Correspondant Electronique Local : **Jean-Paul Allétru**

**Site internet** : <http://www.local.attac.org/attac92>

- Flux rss : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?page=backend>
- Agenda : [http://local.attac.org/attac92/spip.php?page\\_agenda&id\\_rubrique=481annee=2014](http://local.attac.org/attac92/spip.php?page_agenda&id_rubrique=481annee=2014)

**Angle d'ATTAC 92, le bulletin d'ATTAC 92** :

- les bulletins à partir du numéro 36 sont regroupés dans la rubrique : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique111>
- Les archives des numéros 6 à 35 sont consultables ici : <http://local.attac.org/ttac92/spip.php?rubrique178>

## Groupes de proximité :

**Antony** : Florence Lauzier, Agnès Gandon, Annette Carayon, François Tonnerieux  
**Asnières** : Guy Rodary, Pierre Gauthrot  
**Bagneux** : Daniel Monteux  
**Boulogne** : Bernard Blavette  
**Clamart** : Thérèse Villame  
**Clichy** : Jean Quebre, Karine Henry, Mark Cramer  
**Colombes** : Adda Bekkouche, Jean-Louis Michniak  
**Courbevoie / Neuilly / La Garenne Colombes** : Annie Reynaud, Jean-Paul Vanhoove  
**Genevilliers** : Nelly Viennot  
**Levallois** : Sophie Maloberti  
**Mont Valérien / Nanterre** : Cyril Pocréaux  
**Montrouge** : Jean-Paul Allétru, Françoise Leclercq, Jean-Jacques Langlois



**Adhésion en ligne sur notre site sécurisé** : [www.france.attac.org](http://www.france.attac.org)

*Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.*



## Bulletin d'adhésion 2018

NOM (en capitales) : ..... PRENOM : ..... Homme / Femme (rayer la mention inutile)  
Date de naissance : ..... Profession : .....  
Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone fixe : ..... Mobile : ..... Mél : ..... @ .....

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2017 la somme (comportant l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac) de : **cochez le montant choisi, en fonction de votre tranche de revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €)** :

Tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35 €
	de 1 200 à 1 600 € : 48 €	de 1 600 à 2 300 € : 65 €	de 2 300 à 3 000 € : 84 €
	de 3 000 à 4 000 € : 120 €	au -delà de 4 000 € : 160 €	

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de .....

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

- par chèque bancaire ou postal

- par carte bancaire n° : ..... 3 derniers chiffres : ..... date d'expiration : .....

signature : .....

A adresser par courrier à : **Attac France, 21 ter rue Voltaire 75011 Paris** . Pour tout renseignement, téléphoner au 01 56 06 43 60

**Citoyen du Monde à Montrouge** (CMM), vous trouverez les articles des récents des numéros de *Citoyen du Monde à Montrouge* à partir du numéro 90 dans la rubrique : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique152>

Les archives de 1 à 89 sont regroupées ici : <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2181>

Et il y a de nombreuses notes de lecture à lire sur le site : <https://local.attac.org/attac92/spip.php>